ALTIS VANNES SAS

Distributeur agréé
7 RUE GERTRUDE BELL - 56000 VANNES
02 97 46 80 80
www.altis-vannes.fr
accueil@altis-vannes.fr

S.A.S au capital de 28K€ - RCS BREST
SIREN : 433 887 130 – APE 4511Z
N° TVA CCE : FR69 433 887 130

[redacted]

N°Client	N° Dossier	N°Facture	Page	Date
0130000	124972	**1-329785**	1/2	01/07/2022

FACTURE

TVA :

Marque	O.P.B.	N°immatriculation	N°de série	N° P.R.	Date Livraison Véhicule	Km
TOYOTA	1000 20	GC-728-HN	VNKKBAC350A133269	02169194	12/10/2021	14904

Date d'entrée	Type/E		Réceptionnaire	N° V/O
01/07/2022	ME	CHEQUE	WEYANT PIERRICK	VN003775

Référence - Désignation		Quantité	P.U. vente	% Remise	Prix unitaire net	T	Montant
** OR 124972 DU 24/06/2022 **							
B : Forfait Année 1 - 15.000 km TOYOTA Yaris Hybride NG 116h							
863000C4A93D Annee 1 - 15.000 km							
Montant T.T.C. : 259,00							
MEC1	*Effectuer: entretien des 15 000 km selon le Carnet de Bord.	1,45					inclus
Incluant egalement :							
Nettoyage vehicule							
essai vehicule							
Desinfection habitacle vehicule							
PEC							
9008043037	JOINT	1,00					inclus
90915YZZM3	FILTRE A HUILE	1,00					inclus
RECDEC	RECYCLAGE DES DECHET						inclus
LG	LAVE GLACE ANTIGEL	1,00					inclus
0W8	0W8	3,60					inclus
ECO1140	GRAISSE OUVRANT	0,10					inclus
KP	KIT PROTECTION	1,00					inclus
SOUS-TOTAL INTERVENTION B : 215,83 HT (259,00 TTC)							

*Les pieces utilisees sont d origine Toyota sauf mention

Base taux T.V.A	0	1	2	3	4

Montant pièces	Montant M.O.	Petites fournitures	Divers 1	Divers 2

Total H.T.	
Total T.V.A.	
Net à payer	

Client
Facture
Date
Montant TTC
Règlement
Echéance
Papillon à joindre à votre règlement

CONDITIONS DE VENTE - En signant l'ordre de réparation, le Client reconnait avoir pris connaissance des conditions générales de réparation affichées dans l'Etablissement et accepte qu'elles fassent la loi des parties quelles que soient les stipulations contraires, sauf accord écrit de notre part. Il est rappelé que sauf en ce qui concerne la garantie des pièces de rechange, aucune réclamation ne sera admise après un délai de 15 jours suivant l'envoi de la facture. Les conditions de vente affichées dans notre magasin de pièces font la loi des parties. En passant commande le Client reconnait en avoir pris connaissance, en accepter les termes et ne peut en contester la validité quelles que soient les stipulations contraires sauf en cas d'accord écrit de notre part. De convention expresse et quel que soit le mode de paiement, acceptation de règlement ou lieu de livraison seront seuls compétents les Tribunaux de notre domicile. Ces clauses administratives de juridiction s'appliquent même en cas de référés, de demandes incidentes, de demandes en garantie ou en cas de pluralité de défendeurs, qu'il s'agisse d'une action exercée en vertu du Contrat Civil ou Commercial, ou d'une action fondée sur un quasi-délit en application des Articles 1382 et suivants du Code Civil. En cas de recouvrement contentieux, le montant de notre facture sera majoré de 20%, cette stipulation étant considérée comme clause pénale (Article 1229 du C.C.).
CLAUSE DE RESERVE DE PROPRIETE : Conformément à la loi 80-335 du 12 mai 1980, nous nous réservons la propriété des produits et marchandises, objet des présents débits, jusqu'au paiement complet de l'intégralité du prix et de ses accessoires. En cas de non-paiement total ou partiel du prix à l'échéance pour quelque cause que ce soit, de convention expresse, nous nous réservons la faculté, sans formalité, de reprendre matériellement possession de ces produits ou marchandises à vos frais, risques et périls.

ALTIS VANNES SAS

Distributeur agréé
7 RUE GERTRUDE BELL - 56000 VANNES
02 97 46 80 80
www.altis-vannes.fr
accueil@altis-vannes.fr

S.A.S au capital de 28K€ - RCS BREST
SIREN : 433 887 130 – APE 4511Z
N° TVA CCE : FR69 433 887 130

[redacted]

N°Client	N° Dossier	N°Facture	Page	Date
0130000	124972	**1-329785**	2/2	01/07/2022

FACTURE

TVA :

Marque	O.P.B.	N°immatriculation	N°de série	N° P.R.	Date Livraison Véhicule	Km
TOYOTA	1000 20	GC-728-HN	VNKKBAC350A133269	02169194	12/10/2021	14904

Date d'entrée	Type/E		Réceptionnaire	N° V/O
01/07/2022	ME	CHEQUE	WEYANT PIERRICK	VN003775

Référence - Désignation	Quantité	P.U. vente	% Remise	Prix unitaire net	T	Montant

Base	215,83			Total H.T.	215,83
taux T.V.A	20,000				
	0 43,17	1	2	3	4	Total T.V.A.	43,17

BRUT HT : 215,83

MO facturee au bareme des temps sauf (*) au temps passe

Montant pièces	Montant M.O.	Petites fournitures	Divers 1	Divers 2
85,41	126,82	0,00	3,60	0,00

1,45 heures

Net à payer 259,00

Client	0130000
Facture	1-329785
Date	01/07/2022
Montant TTC	259,00
Règlement	
Echéance	01/07/2022

Papillon à joindre à votre règlement

Date d'édition : 01/07/2022 de réglement : 01/07/2022

CONDITIONS DE VENTE - En signant l'ordre de réparation, le Client reconnait avoir pris connaissance des conditions générales de réparation affichées dans l'Établissement et accepte qu'elles fassent la loi des parties quelles que soient les stipulations contraires, sauf accord écrit de notre part. Il est rappelé que sauf en ce qui concerne la garantie des pièces de rechange, aucune réclamation ne sera admise après un délai de 15 jours suivant l'envoi de la facture. Les conditions de vente affichées dans notre magasin de pièces font la loi des parties. En passant commande le Client reconnait en avoir pris connaissance, en accepter les termes et ne peut en contester la validité quelles que soient les stipulations contraires sauf en cas d'accord écrit de notre part. De convention expresse et quel que soit le mode de paiement, acceptation de règlement ou lieu de livraison seront seuls compétents les Tribunaux de notre domicile. Ces clauses administratives de juridiction s'appliquent même en cas de référés, de demandes incidentes, de demandes en garantie ou en cas de pluralité de défendeurs, qu'il s'agisse d'une action exercée en vertu du Contrat Civil ou Commercial, ou d'une action fondée sur un quasi-délit en application des Articles 1382 et suivants du Code Civil. En cas de recouvrement contentieux, le montant de notre facture sera majoré de 20%, cette stipulation étant considérée comme clause pénale (Article 1229 du C.C.).

CLAUSE DE RESERVE DE PROPRIÉTÉ : Conformément à la loi 80-335 du 12 mai 1980, nous nous réservons la propriété des produits et marchandises, objet des présents débits, jusqu'au paiement complet de l'intégralité du prix et de ses accessoires. En cas de non-paiement total ou partiel du prix à l'échéance pour quelque cause que ce soit, de convention expresse, nous nous réservons la faculté, sans formalité, de reprendre matériellement possession de ces produits ou marchandises à vos frais, risques et périls.

Confirmation du bilan de santé hybride

TOYOTA

ALWAYS A BETTER WAY

Pour profiter de votre véhicule hybride Toyota en toute sérénité, nous sommes ravis de vous présenter ce rapport sur la santé des composants hybrides de votre véhicule

Date du rapport	01/07/2022	**Type de véhicule**	Yaris
Kilométrage	14904 KM	**Code du concessionnaire**	45607
VIN	VNKKBAC350A133269	**Date et heure du test**	01/07/2022 13:06:05 BST

Éléments de contrôle d'entretien

Vérification du code de diagnostic (DTC)		**OK**
Les codes défauts (DTC) sont stockés par l'ordinateur de bord du véhicule s'il détecte un défaut du système hybride.		
Batterie hybride		**OK**
Votre batterie hybride est composée d'un nombre de modules. D'importantes variations de la tension et de la résistance internes de ces modules indiquent une détérioration de la batterie	Résistance interne	**OK**
	tension interne	**OK**
	vérification de variation	**OK**
	température de la batterie	**OK**
Isolement de la batterie		**OK**
Vérifier l'isolement entre les différents modules de la batterie		
Composants de liquide de refroidissement hybride		**OK**
Les fonctions de ventilateur et de pompe, ainsi que les niveaux de liquide de refroidissement sont tous importants vis-à-vis des performances.	Pompe	**OK**
	Ventilateur	**OK**
	Niveau de liquide de refroidissem	**OK**

Statut de test général

OK

N'oubliez pas, votre bilan de santé hybride annuel chez Toyota est le meilleur moyen de garantir que vous profitez au mieux de votre Hybrid Synergy Drive®. Nous vous souhaitons donc d'apprécier pleinement vos futurs voyages et espérons vous revoir lors de votre prochain entretien.

HYBRID

Suivi de l'entretien de votre véhicule

IDENTITÉ DU VÉHICULE

N° d'immatriculation: GC728HN
N° de châssis: VNKKBAC350A133269
Modèle: Yaris Hybride

Prochaine échéance	
Entretien	Échéance *
Année 2 - 30.000 km	29904 km compteur ou 01/07/2023

* à la première de ces deux échéances

Historique des entretiens			
Réalisé	Réparateur	Date	Kilométrage
Année 1 - 15.000 km	TOYOTA ALTIS VANNES 7 RUE GERTRUDE BELL 56000 VANNES Tél : 0297468080	01/07/2022	14904

Suivi informatisé des entretiens

- Le suivi informatisé des entretiens remplace le système papier d'historique véhicule. À travers cette application, les données sont sauvegardées en toute sécurité chez TOYOTA.
- Le réparateur doit mettre à jour le fichier du véhicule à chaque fois que le véhicule subit une intervention, et ensuite retourner au client un imprimé mis à jour.
- Chaque véhicule a son propre fichier, qui est accessible avec le n° de châssis par les réparateurs agréés TOYOTA.

Ce document est donné à titre informatif, seules les factures peuvent justifier que les entretiens ont été réalisés selon les préconisations constructeur définies dans le livret Entretien & Garantie.

TOYOTA Service Après-Vente

EXPERTISE > Des techniciens formés
TRANSPARENCE > Des prix clairs et l'explication des travaux réalisés
MOBILITÉ > Des solutions sur mesure
PIÈCES ET ACCESSOIRES D'ORIGINE > Garantis et conçus pour votre TOYOTA
SATISFACTION > Notre priorité au quotidien